## actualités



### \* Télescope franco-canadien

Le télescope optique que la France et le Canada ont décidé de construire (voir Canada d'aujourd'hui, octobre 1973) au sommet du Mauna Kea, Hawaï, devrait entrer en service en 1978. Le miroir de cent quarante-quatre pouces de diamètre (3,66 mètres) a été livré il y a quelques mois à l'observatoire fédéral d'astrophysique de Victoria, Colombie-Britannique, où il sera surfacé et poli. Ce travail, qui réclame une précision du millionième de pouce, demandera trois ans.



#### **Contre** la pollution

En vertu d'une réglementation fédérale qui est entrée en vigueur il v a un an, toute raffinerie de pétrole nouvellement construite au Canada doit rejeter des eaux usées d'un degré de pureté tel que la truite arc-en-ciel puisse y séjourner pendant au moins quatre-vingtseize heures avec un taux de mortalité inférieur à 50 p. 100. Les extensions et modernisations de raffineries sont soumises aux mêmes normes de toxicité. En ce qui concerne les installations anciennes, de loin les plus nombreuses, un délai

# d'aujourd'hui

18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.

Janvier 1975. Nº 30

Nos lecteurs sont priés de nous signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette

Photos: Marthe Blackburn, Environne-ment Canada, Information Canada, Office national du film, Office du tourisme, Usis, J.B. Brown, Agence

Imprimé en Belgique par Brepols, Turnhout.

de quatre ou cinq ans sera accordé aux raffineurs pour qu'ils s'équipent de dispositifs adéquats de traitement des eaux. Les industriels se sont grou-



pés en une Association pétrolière pour la protection de l'environnement qui mène des recherches sur les techniques antipollution et dialogue avec les pouvoirs publics.



### La centrale de Churchill-Falls

Avec la mise en service du onzième groupe de générateurs, la construction de la centrale hydro-électrique de Churchill-Falls (Labrador, Terre-Neuve) a été achevée en septembre dernier. Les travaux, qui ont duré sept ans, ont occupé, en période de pointe, jusqu'à six mille personnes. On évalue l'investissement total à I milliard de dollars (environ 4,8 milliards de francs français). A l'achèvement de ce grand projet, 65 kilomètres de digues retiennent, en un bassin de 6 000 kilomètres carrés de superficie, 31 milliards de mètres cubes d'eau. Amenée dans onze conduites forcées, l'eau propulse sous une dénivellation de 318 mètres onze turbines de 475 000 kW chacune situées dans une salle creusée dans le roc à 300 mètres de profondeur. La majeure partie de l'énergie ainsi produite au Labrador (Terre-Neuve) est destinée par contrat à pourvoir aux besoins du Québec.



### au Ouébec

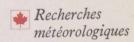
L'Assemblée nationale du Québec a adopté en juillet dernier un projet de loi visant à réserver au français la qualité de langue officielle du Québec, qualité qu'il partageait jusque là avec l'anglais. Tout citoyen, aux termes de la loi, pourra communiquer avec l'administration en anglais ou en français, mais dans la fonction publique la langue de communication sera le français. Alors que rien n'obligera les fonctionnaires à connaître l'anglais, il faudra avoir de la langue francaise une connaissance « appropriée » pour être admis ou promu dans l'administration provinciale. Dans le domaine de l'enseignement, le vote du projet a eu pour effet d'abroger la loi de 1969 qui laissait aux parents la liberté d'envoyer leurs enfants à l'école française ou à l'école anglaise. Selon la nouvelle loi, les enfants seront soumis à un examen : ceux qui feront preuve d'une connaissance « suffisante » de l'anglais seront autorisés à fréquenter les écoles anglaises; les autres seront orientés vers les écoles françaises quel que soit leur niveau en français. Dans les entreprises québécoises, la loi oblige les employeurs à rédiger en français les avis et directives qu'ils adressent à leurs employés; les conventions collectives devront être rédigées dans cette langue. Les entreprises qui « franciseront » leurs activités pourront recevoir des subventions et bénéficier d'un traitement préférentiel lors de l'attribution des contrats publics. Une « régie de la langue » veillera à l'application de la loi. M. François Cloutier, ministre québécois de l'éducation, a défendu le projet, après l'avoir déposé, en disant notamment : « Si nous n'avions pas au



Ouébec : le Parlement

Ouébec une minorité de 20 p. 100 d'anglophones, si nous n'appartenions pas au Canada où les anglophones sont majoritaires et si nous n'étions pas sur le continent américain, ce qui aggrave notre caractère minoritaire comme francophones, il n'y aurait pas de problème linguistique au Québec. Ce que nous prétendons faire, c'est mettre en place une dynamique du changement destinée à défendre le français dans un Québec qui, en raison de l'urbanisation, de la laïcisation et de la baisse de la natalité, a perdu ses défenses naturelles ». Le ministre a soutenu qu'il

n'y avait pas d'incompatibilité entre la nouvelle loi et la loi fédérale de 1969 qui fait du Canada un pays « officiellement bilingue » car, a-t-il dit, cette loi n'est applicable qu'aux institutions fédérales. M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, a déclaré pour sa part qu'il regrettait « les aspects de la loi qui semblent aller à contre-courant des tendances contemporaines vers plus de liberté en matière linguistique », mais que, même après l'adoption du projet, le Ouébec demeurait, de toutes les provinces canadiennes, « celle qui traite la langue minoritaire sur son territoire avec le plus d'équité ».



Le Quadra, navire météorologique canadien, a participé l'été dernier au programme Gate, pièce maîtresse du Programme mondial de recherche atmosphérique. Pendant trois



mois, près de quarante navires de recherches appartenant à onze pays ont étudié la ceinture équatoriale, depuis les Antilles jusqu'à l'Afrique occidentale, sur une distance de 2400 milles. Sept bateaux, dont le Quadra, étaient au mouillage à 600 milles au sud-ouest de Dakar. A terre, mille personnes travaillaient à l'exécution du programme. A l'aide de son puissant radar, le navire canadien a pris des photographies de la situation météorologique et les a transmises à la base de Dakar toutes les quinze minutes. Les renseignements ont servi en particulier à la planification des vols de douze avions spécialement équipés. D'autres types de détecteurs ont été utilisés par des ballons reliés au Quadra. Les données recueillies au cours de la campagne occupent environ huit cents kilomètres de bande magnétique. Elles portent essentiellement sur les échanges d'énergie dont la connaissance permettrait de prévoir l'évolution du temps quinze jours à l'avance dans une grande partie de l'hémisphère Nord.